

Projet Pédagogique – 2025

Centre Loisirs Jeunes Police 94

1. Présentation générale:

Le Centre Loisirs Jeunes Police 94 accueille des jeunes âgés de 8 à 17 ans durant les vacances. Ce projet pédagogique s'inscrit dans la continuité des actions menées tout au long de l'année pour proposer un cadre structurant, éducatif et sécurisé aux jeunes, en favorisant leur épanouissement et leur autonomie.

Le projet répond aux objectifs de :

- Lutter contre l'oisiveté en période de vacances
- Encourager la mixité sociale et les échanges entre jeunes de divers horizons
- Favoriser la prévention de la délinquance et la citoyenneté active
- Proposer un accès aux activités sportives, culturelles et éducatives

1.2 Public concerné

Le centre, à compétence départementale, accueille des jeunes issus notamment de zones prioritaires (QPV) ainsi que de diverses communes du Val-de-Marne, inscrits soit individuellement, soit en groupe via des structures partenaires (Maison de jeunes, maisons de quartier, associations, centre de loisirs etc.) qui viennent avec leurs encadrants diplômés.

Le projet pédagogique prend en compte la diversité des profils pour proposer des activités adaptées aux besoins et attentes des jeunes.

1.3 Lieu et infrastructures

Les activités se déroulent principalement sur le site du Centre Loisirs Jeunes, situé dans le parc interdépartemental des sports de Choisy Paris-Val-de-marne. Les infrastructures permettent d'accueillir les jeunes dans un cadre sécurisé, propice aux activités sportives et éducatives. Certaines sorties peuvent être organisées à l'extérieur pour enrichir l'offre d'activités.

1.4 Encadrement et équipe pédagogique

L'encadrement est assuré par :

- Des policiers animateurs, garants du cadre sécurisant et éducatif, et diplômés (BAFD, BAFA, BEES, DEUG STAPS).
- Des agents préventeurs mise à disposition par la RATP

- Des animateurs non diplômés en formation (BAFA en stage pratique)
- Des intervenants spécialisés pour certaines activités pédagogiques et sportives
- Des membres de l'association Jeunesse Police

L'équipe veille à instaurer un climat de confiance, de respect mutuel et d'écoute, en accompagnant chaque jeune dans sa participation aux activités proposées.

2. Objectifs pédagogiques:

Le projet pédagogique du Centre Loisirs Jeunes Police 94 pour les vacances scolaires s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par le projet éducatif de la structure. Il vise à offrir aux jeunes un cadre structurant et épanouissant en répondant à plusieurs objectifs éducatifs et citoyens.

2.1. Favoriser la cohésion sociale et l'inclusion

Le centre accueille un public varié, issu de différents horizons sociaux et culturels. À travers des activités collaboratives et des temps de partage, nous cherchons à renforcer la mixité sociale et l'entraide entre les jeunes.

2.2. Développer la citoyenneté et le respect des règles

Les activités proposées intègrent une dimension éducative sur le respect des règles de vie en collectivité, la responsabilité individuelle et la connaissance des institutions. L'implication des policiers animateurs permet une approche pédagogique autour des valeurs républicaines et du vivre-ensemble.

2.3. Prévenir les comportements à risque

En lien avec le projet éducatif du CLJ, des actions de sensibilisation à la prévention seront mises en place, notamment sur les thèmes de la sécurité routière, des addictions et des usages du numérique. L'objectif est d'accompagner les jeunes dans une prise de conscience des risques et de favoriser leur autonomie dans leurs choix de vie.

2.4. Encourager l'accès au sport et au bien-être

Le sport est un levier éducatif puissant pour le dépassement de soi, la gestion des émotions et le respect des autres. Les activités physiques et sportives seront au cœur du programme pour favoriser un mode de vie actif et sain.

2.5. Stimuler la curiosité et l'ouverture culturelle

Des sorties et ateliers pédagogiques seront organisés pour permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux univers, développer leur esprit critique et s'ouvrir à des perspectives éducatives et professionnelles.

2.6. Développer l'autonomie et la prise d'initiative

À travers des ateliers participatifs et des défis collectifs, les jeunes seront amenés à prendre des décisions, à s'organiser en groupe et à développer leur sens des responsabilités.

3. Fonctionnement quotidien et organisation interne:

L'organisation quotidienne du CLJ 94 et le cadre éducatif qui structure l'accueil et l'accompagnement des jeunes a pour objectif d'assurer une cohérence pédagogique, un suivi individualisé et un environnement sécurisé et bienveillant pour le jeune.

3.1 L'accueil des groupes et des individuels :

Le CLJ reçoit le public jeune de tout le département du Val de Marne; nous accueillons des groupes et des associations travaillant dans les quartiers mentionnés dans nos objectifs. Les enfants sont accueillis dans leurs structures et sont transportés ensuite jusqu'à nous.

Une convention précisant les conditions d'accueil et d'activités est établie. Elle fixe les modalités de participation et de fonctionnement: (1 accompagnateur et 12 jeunes maximums par groupe et âgés de 8 ans minimum).

La réservation est effective après accord téléphonique et par confirmation d'un courrier. Puis formalisée par convention.

L'équipe du CLJ assure les animations, les animateurs des structures extérieures restent responsables de leur groupe.

Pendant la fermeture du centre (12h00 et 13h30), comme le stipule la convention établie, les jeunes sont placés sous l'entière responsabilité de leur animateur. Certains groupes proches du centre retournent dans leurs locaux, les autres déjeunent sur le site du parc.

Les jeunes du Val de Marne peuvent aussi venir au CLJ94 de manière individuelle CLJ94 en complétant au préalable un dossier d'inscription.

Les individuels :

Pour une semaine le tarif est de 8 euros par enfant et 5 euros à partir du deuxième enfant.

Les groupes :

Pour une journée: 50 euros, une semaine: 200 euros l'été, les autres périodes sont tarifées à hauteur de 150 euros.

La réservation est pour un groupe de 12 jeunes de plus de 8 ans et 1 animateur au minimum.

3.2 Modalités d'Inscription et d'Accueil des Jeunes:

Inscription préalable obligatoire avec constitution d'un dossier comprenant :

- informations administratives et coordonnées des responsables légaux.
- fiche sanitaire de liaison avec antécédents médicaux et allergies.
- autorisations parentales pour certaines activités spécifiques
- engagement sur le respect du règlement intérieur.

La présence et l'assiduité :

Une participation régulière est demandée afin de garantir un suivi éducatif cohérent. Les absences doivent être justifiées par mail ou par courrier.

3.3 Horaires et déroulement des journées

L'accueil des jeunes au CLJ94 s'effectue de 09H00 à 9h30 avec des activités encadrées permettant une arrivée progressive et douce des jeunes.

Un animateur référent est présent pour les accueillir, répondre à leurs questions et vérifier leur état physique et émotionnel (fatigue, motivation, besoins particuliers). Ce temps est propice pour pouvoir échanger avec les familles si nécessaire.

Lancement des activités : 9h30 – 12h00

Les activités sont encadrées selon les groupes qui ont exprimé leur choix en amont (sport, expression artistique, découverte culturelle, jeux collectifs...).

Les animateurs veillent à l'implication des jeunes et ajustent si nécessaire les propositions d'activités en fonction des conditions météorologiques et de leur état de fatigue au quotidien.

Vers 11h30, un temps de bilan intermédiaire permet d'évaluer le déroulement des activités et d'anticiper les ajustements nécessaires pour la suite de la journée.

La pause méridienne : La responsabilité du centre n'est engagée que lorsque l'adhérent participe à des activités encadrées par des animateurs du CLJ. Par ailleurs, l'association décline toute responsabilité lors des trajets pour se rendre et quitter le centre mais aussi pendant la pause méridienne de 12h00 à 13h30

Le temps libre sous surveillance : après le repas, plusieurs options sont proposées: un temps calme, la lecture, des discussions informelles avec les animateurs, ou des jeux de détente en extérieur si la météo le permet.

Possibilité de repos : selon l'intensité des activités du matin et l'état de fatigue des jeunes, des espaces de détente sont aménagés.

Après-midi : reprise des activités et accompagnement individuel (13h30 – 16h00)

Poursuite des activités en fonction des rotations et du programme des activités pédagogiques.

Souplesse et adaptation : En cas de conditions météorologiques défavorables ou de fatigue collective, les activités peuvent être adaptées (exemple : bascule vers des ateliers en intérieur ou des temps d'échanges thématiques).

Accompagnement individualisé : Les animateurs restent attentifs aux besoins des jeunes et organisent si nécessaire des temps d'écoute ou d'accompagnement spécifiques.

Fin de journée : Évaluation et transition vers le retour (16h00 – 16h30)

Temps de débriefing collectif : Échanges avec les jeunes sur leurs ressentis, ce qui a fonctionné ou non, et ajustements pour les jours suivants.

Point pédagogique entre animateurs et direction : Cette réunion courte permet de faire remonter les observations, de régler d'éventuels problèmes et de planifier la journée suivante.

Départ des jeunes : Échanges avec les familles si nécessaire.

3.4 Regroupement et Répartition des Jeunes

Organisation par tranches d'âge pour garantir des activités adaptées aux capacités et aux intérêts des jeunes.

Activités en rotation ou par affinité : certaines activités sont proposées en groupes fixes, d'autres permettent plus de souplesse en fonction des envies des participants.

Groupes évolutifs : possibilité d'adapter les regroupements en fonction des dynamiques observées et des besoins des jeunes.

Accompagnement spécifique pour les jeunes ayant des besoins particuliers (handicap, PAI, suivi éducatif renforcé, etc.).

3.5 Règles de Vie et Cadre Éducatif

Les principes fondamentaux :

Le respect mutuel : chaque jeune s'engage à respecter les autres participants, les animateurs et le matériel mis à disposition.

La bienveillance et inclusion : aucune forme de discrimination, d'exclusion ou de moquerie n'est tolérée.

La participation active : les jeunes sont encouragés à s'impliquer pleinement dans les activités et à être force de proposition.

3.6 Gestion des conflits et discipline :

Des temps d'échange et médiation sont prévus en cas de conflit, un animateur intervient pour aider à trouver une solution.

Des sanctions graduées sont mises en place selon la gravité des faits, plusieurs niveaux d'intervention sont prévus (avertissement, dialogue avec les parents, exclusion temporaire ou définitive si nécessaire). Des séances de prévention spécifiques peuvent être mises en place par les animateurs de la structure (Policiers formateurs anti drogue...)

Le non négociable :

- Violences physiques ou verbales : aucune forme d'agression n'est tolérée.
- Consommation de substances prohibées, racket : zéro tolérance sur ces comportements.
- Usage inapproprié des réseaux sociaux : sensibilisation aux dangers et interdiction de toute diffusion de contenus inappropriés.

Le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité : chaque jeune doit s'engager à les respecter sous peine de sanctions.

3.7 Rôle et Engagement de l'Équipe d'Encadrement

- **Disponibilité et écoute** : l'équipe est présente tout au long de la journée pour accompagner les jeunes et répondre à leurs besoins.
- **Cohésion et exemplarité** : animateurs et direction travaillent ensemble dans une logique éducative commune, fondée sur l'honnêteté et le respect.
- **Prévention et sensibilisation** : les animateurs sont attentifs aux signes de mal-être et sensibilisent les jeunes aux problématiques d'actualité (harcèlement, citoyenneté, écologie, etc.).
- **Application des règles** : l'équipe veille à faire respecter le cadre défini, avec pédagogie et fermeté.

Ce cadre de référence, exposé aux jeunes en début de semaine, garantit un fonctionnement clair et structuré du centre, favorisant un environnement sécurisé, éducatif et épanouissant pour tous.

4. Les activités au centre:

4.1. Rôle et objectifs des activités

Les activités proposées au sein du centre sont pensées comme des outils pédagogiques favorisant le développement des enfants et des jeunes à travers des expériences variées. Elles répondent aux objectifs suivants :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération à travers des activités collectives.
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative par des projets et des jeux de rôle.
- Sensibiliser aux valeurs citoyennes, à la prévention et au respect des règles de vie en groupe.
- Développer la créativité et l'expression des jeunes par des ateliers artistiques et culturels.
- Promouvoir la découverte et la diversité à travers des activités sportives, ludiques et éducatives adaptées à tous.

3.2. Types d'activités proposées

Activités sportives et de plein air

- Jeux collectifs (football, basket, ultimate, etc.)
- Parcours de motricité et défis physiques

Activités culturelles et artistiques

- Ateliers d'expression : théâtre, improvisation, slam
- Activités manuelles : peinture, dessin, modelage
- Découverte musicale : percussions, initiation DJ
- Sorties culturelles : musées, expositions, spectacles

Activités éducatives et citoyennes

- Débats et jeux de rôle sur la citoyenneté et le respect
- Ateliers de sensibilisation (écologie, prévention des addictions, sécurité routière)

Activités de loisirs et de détente

- Jeux de société et stratégie
- Temps libres encadrés (lecture, discussion, relaxation)

Projets et grands jeux

- Jeux de coopération
- Tournois et défis intergroupes
- Journées thématiques (olympiades, fêtes foraines..)

3.3. Organisation et mise en œuvre

Les activités sont planifiées selon un emploi du temps structuré, tenant compte :

- Du rythme des enfants (alternance entre activités dynamiques et calmes).
- Des conditions météorologiques, avec des solutions de repli en intérieur.
- Des besoins et attentes des jeunes, en intégrant leurs idées et suggestions.

Les animateurs jouent un rôle clé dans la mise en place et l'adaptation des activités, en veillant à :

- Assurer la sécurité et la participation de tous.
- Encourager l'interaction entre les jeunes.
- Adapter les consignes et niveaux de difficulté selon l'âge et les capacités.

Évaluation et ajustements

Chaque activité fait l'objet d'un bilan basé sur :

- L'observation des animateurs (niveau de participation, ambiance, interactions).
- Le retour des jeunes (questionnaires, discussions de groupe).
- Les échanges en équipe pédagogique pour ajuster et améliorer les propositions futures.

Un lieu d'apprentissage du "vivre ensemble"

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

Répartition des activités

Les enfants sont répartis en groupes, par tranches d'âge en fonction des jeunes accueillis. Pour chacun d'entre eux, est nommé un animateur référent, interlocuteur privilégié des jeunes.

Le planning des activités est préparé en amont par l'équipe d'animation.

Nous pouvons également être amenés à proposer aux enfants d'élaborer une planification d'activités afin de les rendre acteurs du centre de loisirs.

L'équipe d'animation veille à offrir aux jeunes la plus grande variété d'activités possibles dans les limites des contraintes budgétaires de l'association.

Programme : Un planning au format A3 sera affiché à chaque début de semaine et diffusé sur notre site (www.clj94.fr) avant l'ouverture de l'ACM.

Déroulement d'une journée type

09h00 - 09h30	Accueil des enfants, temps libre, et contrôle des présences
09H30 - 11h45	Activités
11h30 - 12h00	Départ/retour vers le centre. Débriefing.
12h00 - 13h30	Pause méridienne
13h30 - 15h45	Appel, reprise en temps libre et activités de l'après-midi
15h45-16h00	Debriefing de la journée (moment d'échange avec les enfants, évaluation de la journée)
16h00 - 16h30	Prise en charge des enfants par les parents, ou départ libre pour les enfants autorisés

Le jeu d'accueil collectif :

Pour permettre l'intégration et favoriser la connaissance du fonctionnement du CLJ une activité « de cohésion » est prévue le lundi de chaque semaine.

Le « Grand jeu » ou mise en scène :

Le vendredi après-midi est prévu l'animation d'un grand jeu avec tous les enfants du centre afin de finir la semaine sur un esprit convivial et collectif.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

COOPÉRATION ET OPPOSITION

<u>SPORT DE RAQUETTE</u>	OBJECTIFS
TENNIS-PING-PONG-BADMINTON	<ul style="list-style-type: none">- Jouer avec (envoi, renvoi, échanges avec son partenaire...)- Jouer contre (repousser son adversaire, alterner et placer le jeu)- Organisation de tournois et de matches
<u>SPORTS COLLECTIFS</u> FOOTBALL, BASKET-BALL, TECK, VOLLEY-BALL, RUGBY...	<ul style="list-style-type: none">- S'organiser collectivement en jouant en passe, et en se démarquant dans les espaces libres.- Prendre des informations et des décisions pertinentes (mise en place de stratégies).- - Différencier les rôles sociaux (arbitre, attaquant, défenseur, remplaçant...)- Respecter les décisions de l'arbitre.- Favoriser l'entraide et la coopération.- Esprit d'équipe, inclusion, fairplay.

NATURE

<u>VÉLO / KART A PÉDALES</u>	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none">- Adapter sa conduite en fonction des incertitudes du parcours (conduite...) et des conditions météorologiques (terrain glissant).- Respect des règles de sécurité (distances, anticipation)- S'adapter en fonction des incertitudes de l'environnement (travail du freinage, promeneurs et animaux présents sur le parc)- Adapter sa vitesse en fonction du relief (travail sur le développement).- Respect des capacités physiques de chacun
<u>SOFT ARCHERY</u>	<ul style="list-style-type: none">- Respecter les règles de sécurité (pas de passages devant les cibles...)- Savoir se positionner par rapport à la cible- Être régulier et précis dans sa visée- Gérer les paramètres et les trajectoires
<u>COURSE D'ORIENTATION</u>	<ul style="list-style-type: none">- Savoir se repérer et se situer sur une carte.- Se diriger vers une cible.- Avancer au même rythme que ses partenaires.

<p><u>CENTRE D'ANIMATION ÉCOLOGIQUE</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les réalités du jardinage et de la récolte - Développer et approfondir les connaissances - Sensibiliser les enfants et les jeunes à la notion de développement durable et d'écocitoyenneté. - Réalisation d'un potager, sensibilisation à la permaculture
--	--

ACTIVITÉS D'EXPRESSION CORPORELLE

<p><u>DANSE</u></p>	<p>OBJECTIFS</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des sensations corporellement - Réaliser des figures de façon esthétique et en rythme - Occuper l'espace - Maîtriser ses émotions - Développer la coordination
<p><u>ACROSPORT</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions de motricité fine et de concentration - Création d'un enchaînement de postures - Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Les conditions atmosphériques n'étant pas toujours favorables pour cette activité, il faudra donc moduler et prévoir un programme de remplacement.

<u>CANOË-KAYAK</u>	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none">- S'équilibrer dans toutes les situations- Conduire l'embarcation et rester dans la trajectoire prévue- Propulser l'embarcation sur cette trajectoire- Autonomie, responsabilisation et entraide- Respect de l'environnement, des règles de sécurité, des consignes et des autres

A L'EXTÉRIEUR DU CENTRE

Les enfants pourront également être amenés à effectuer des sorties en extérieur. Ces sorties permettent aux enfants de découvrir de nouveaux lieux et de sortir du cadre du centre.

Sorties sportives :

- Sortie en piscine
- Accrobranche
- Patinoire
- Rencontre inter-quartiers et événements rugby en partenariat avec l'association RUGBAN

Sorties culturelles :

- Visite des musées et découverte des institutions et des monuments de Paris.

- Cinéma (PATHÉ Belle-épine ou UGC Créteil)
- Exploradôme (Vitry-sur-seine)
- Musée de la police.
- Découverte d'un commissariat de police et ses différents services.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Mise en place du dispositif gouvernemental du "Savoir rouler à vélo" afin de favoriser l'autonomie tout en respectant les règles du code de la route.
- Apprentissage des gestes de premier secours afin de devenir un citoyen actif par les formateurs de l'équipe pédagogique.
- Séance de prévention en salle et mise en scène théâtrale en groupe sur des problématiques d'actualité (harcèlement, réseaux sociaux, violences, le racket...).
- Sensibilisation à la sécurité routière (simulateurs de deux roues, lunettes de sensibilisation)
- Travail sur la mobilité et les incivilités dans les transports (établie par les agents de prévention RATP)
- Sensibilisation à la lutte contre les addictions (drogue, alcool...)

5. Sécurité et réglementation:

Le Centre Loisirs Jeunes veille à garantir un environnement sécurisé pour tous les participants, en respectant la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). L'ensemble des activités est encadré par une équipe qualifiée et organisée selon les normes en vigueur.

5.1 Encadrement et réglementation

- Les taux d'encadrement sont respectés :
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus.
- Les activités nautiques sont encadrées par des animateurs ayant les qualifications requises.
- Une sensibilisation aux règles de sécurité est faite avant chaque activité.

5.2 Sécurité des activités de plein air

Vélo et karts à pédales:

- Port du casque obligatoire et d'une "Charlotte" à cheveux, tenue d'un registre avec un contrôle régulier des EPI.
- Vérification des vélos et équipements avant chaque sortie.
- Itinéraires adaptés à l'âge et au niveau des jeunes.

Kayak :

- Port du gilet de flottabilité obligatoire.
- Surveillance par un encadrant de l'équipe pédagogique ayant les qualifications nécessaires.
- Activité pratiquée uniquement en eau calme et sécurisée.
- La pratique de cette activité sera subordonnée à la fourniture du document attestant de la réussite à l'un des tests prévus à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012, réalisé **avec ou sans** brassière de sécurité (effectuer un saut dans l'eau ;réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes, réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ,nager sur le ventre pendant vingt mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.Ce test Pass-nautique peut être réalisé en piscine ou sur le lieu de l'activité). La réussite à ce test devra être remise lors de l'inscription du mineur.

Jeux collectifs en extérieur :

- Vérification du terrain avant chaque activité (absence d'obstacles dangereux).
- Briefing sur les règles de sécurité et les gestes à éviter.
- Accès à une trousse de secours à proximité.

5.3 Gestion des urgences et protocoles

- Un animateur formé au PSC1 est toujours présent sur la structure.
- En cas d'incident bénin (coups, chocs, écorchures,...) , l'enfant est pris en charge par l'équipe d'animation. Les parents sont informés, le soir, lorsqu'ils récupèrent l'enfant. En cas d'incidents plus graves, les parents sont immédiatement avertis. Le protocole d'urgence est appliqué afin de permettre aux secours d'intervenir au plus vite selon la gravité (fiches de la chaîne des secours affichés dans les locaux).
- Le centre est équipé d'une armoire à pharmacie sécurisée dont l'inventaire est effectué régulièrement. Elle se situe dans le bureau de la direction fermée à clé,

accessible aux adultes. A proximité, se trouve un cahier d'infirmierie qui sera renseigné à chaque incident.

- Des sacs, équipés d'une trousse de premiers secours, sont pris en compte par l'animateur pour toutes activités extérieures.

5.4 Sensibilisation des jeunes à la sécurité

- Avant chaque activité, un rappel des consignes de sécurité est fait.
- Un temps de prévention (respect du matériel, bonnes pratiques en extérieur...) est prévu en début de semaine.

5.5 Plan de prévention des risques: Conditions météorologiques

L'équipe pédagogique consulte à chaque début de journée afin d'adapter en direction des activités spécifiques de la structure (nautique, vélo sur le parc ...).

5.6 Gestion des incidents : Procédure en cas d'accident, évacuation.

En cas d'incendie, l'alerte sera donnée sur la centrale d'alarme incendie type 4. Ce modèle est équipé d'une sirène d'alarme, d'un flash lumineux et d'un déclencheur manuel. Il se situe à l'entrée du CLJ.

Lors de nos deux exercices incendie, l'utilisation de la sirène sera utilisée afin d'alerter.

Le point de rassemblement se situera sur la pelouse, à l'extérieur, à proximité du portail coulissant vert de l'entrée près du muret.

En cas d'alerte intrusion/attentat, deux solutions sont possibles : la fuite ou le confinement. La fuite peut se faire par les deux points d'accès de notre base (portail d'entrée coulissant ou portail servant de sortie de secours que nous utilisons pour l'activité run and bike. Chaque fonctionnaire dispose de cette clé)

En cas d'impossibilité de fuite, le confinement est préconisé dans la pièce faisant office de réserve dans le CLJ. Bien veiller à la fermeture des portes, se barricader en disposant du mobilier devant les entrées et alerter le plus rapidement possible (localisation, nombre de victimes, nature de l'attaque, armes, nombre d'assaillants et intentions,...)

Une fois en sécurité, rassurer les mineurs, comptabiliser le nombre d'enfants et contacter les numéros d'urgence nécessaires.

6. Évaluation et bilan:

Favoriser la cohésion sociale et l'inclusion	
<i>Vie quotidienne au centre</i>	
Indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>Prise en compte des comportements pendant tous les moments de l'ACM.</p> <p>Les enfants communiquent entre eux, échantent</p> <p>Ils ne sont pas « exclusifs » et sont capables de discuter avec tous sans distinction.</p> <p>Ils partagent des moments et régulent eux-mêmes les divergences sans heurts.</p> <p>Pas de moqueries, de discrimination, pas de lien de subordination.</p> <p>Lorsque les différentes tranches d'âges se regroupent, ils sont capables de partager des moments tous ensemble dans une bonne ambiance.</p>	<p>Observation avant, pendant et après les activités.</p> <p>Ambiance générale.</p> <p>Les animateurs favorisent la mixité et les échanges pendant tous les temps de l'ACM.</p> <p>Une vigilance particulière doit être observée quant aux signes de malaise ou d'exclusion d'un enfant.</p> <p>Intervention sans délais dès lors que des comportements individuels ou collectifs seraient néfastes aux groupes et aux enfants individuellement</p> <p>indicateur interne:feed back des enfants sur la question en fin de journée</p> <p>« J'ai communiqué avec mes camarades et je pense en connaître certains un peu mieux »</p>

Développer la citoyenneté et le respect des règles

Vie quotidienne au centre et activités spécifiques

Indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>Prise en compte des comportements et des réactions des enfants</p> <p>Pendant des activités ou sortie spécifiquement dédiées:</p> <ul style="list-style-type: none">-sorties pédagogique (visite de services et bâtiments institutionnels)-formations aux gestes de secourisme-activités créative pédagogique: exemple: élaboration d'une charte de vie commune en début d'une charte de vie commune <p>Pendant tous les temps de l'ACM : respect des autres, respect de la charte et du règlement intérieur.</p> <p>Pendant des temps particuliers exemple: participe au processus de vote en vie de journée</p>	<p>Observation avant, pendant et après les activités.</p> <p>Comportements contraires traités sans délais individuellement puis collectivement si nécessaire par un rappel du règlement par exemple.</p> <p>Valorisation des actions et comportements citoyens.</p> <p>indicateur partiel interne :feed back des enfants sur la question en fin de journée</p> <p>« Je connais les règles et je les ai respectées»</p>

Prévenir les comportements à risque

Actions de prévention spécifiquement conçue (lutte contre les addictions par exemple), ou informations de prévention de transversales aux activités

Indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>Prise en compte des comportements pendant les séances de prévention</p> <p>Indicateurs : semble susciter l'intérêt, les interrogations, le débat puis adaptation du discours et du comportement des jeunes pendant toutes les activités.</p> <p>Prise en compte également des comportement à l'extérieur :</p> <p>indicateurs : adaptation/modification durable des comportements</p> <p>-pour eux :exemple : lorsque les enfants viennent seuls au CLJ à vélo, ils portent les équipements de protection individuels adhoc (sécurité routière)</p> <p>-pour les autres : ils deviennent ambassadeurs d'informations de prévention simples qu'ils comprennent et exposent spontanément dans l'intérêt de tous « Au feu rouge, tu vas devoir t'arrêter »</p>	<p>Observation avant, pendant et après les activités.</p> <p>Ces actions doivent déclencher une prise de conscience des mineurs afin de participer à une modification ou une adaptation durable des comportements.</p> <p>NB :Tout comportement ou discours mettant en évidence une prise de risque ou une incompréhension doit faire l'objet d'une attention particulière nécessitant une intervention immédiate d'un encadrant référent.</p> <p>indicateur interne :feed back des enfants sur la question en fin de journée</p> <p>« Au cours de la journée on m'a rappelé des choses qui servent à me protéger »</p>

Encourager l'accès au sport et au bien-être

activités sportives

indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>Notion de dépassement</p> <p>Investissement physique de chaque enfant à son niveau</p> <p>L'enfant manifeste sa volonté de faire à nouveau des activités physiques.</p>	<p>Observation des enfants pendant les activités engageant une activité physique</p> <p>indicateur interne :feed back des enfants sur la question en fin de journée</p> <p>« Je me suis dépensé au moins une fois dans la journée »</p>

Stimuler la curiosité et l'ouverture culturelle

Certaines activités de la journée ont elles été conçues spécifiquement (sortie au musée par exemple) soit agrémentées d'information pour susciter la curiosité, élargir les connaissances afin que les enfants puissent développer raisonnement/créativité et agir sur leur environnement.

indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>Indicateurs : les enfants sont attentifs, voir captivés, posent des questions, veulent davantage d'information</p>	<p>Observation des enfants pendant les activités (prise de note possible en salle).</p> <p>Observations signes d'étonnement, approbation, désapprobation, émotions.</p> <p>NB :nécessité de compléter au besoin chacune des questions/interrogation en donnant une réponse claire et vérifiée.</p> <p>indicateur interne:feed-back des enfants sur la question en fin de journée :</p> <p>«Aujourd'hui,j'ai découvert au moins une nouvelle chose »</p> <p>(jeux/activité/culture/connaissances générales)</p>

Développer l'autonomie et la prise d'initiative

Les activités même, leur organisation ou la vie du centre participant permet à chacun d'agir en prenant des décisions (soit induites soit organisées)

indicateurs d'évaluation	Comment évaluer ?
<p>L'enfant propose son aide spontanément dans la vie quotidienne du centre et sait s'organiser seul en s'appropriant l'environnement</p> <p>L'enfant prend des responsabilités en menant des jeux ou en animant certaines actions.</p> <p>Il donne son avis devant les autres lors d'activités suscitant le débat.</p> <p>Dans les activités en général et par rapport au groupe</p> <p>Acceptation des enfants dans la composition des équipes</p> <p>Positionnement naturel des jeunes dans les équipe</p> <p>Y-a-t-il des conflits? Fluidité dans le jeu sans intervention de l'équipe d'encadrement extérieure forcée</p> <p>Y-a-t-il des enfants seuls ?</p> <p>L'enfant prend part volontiers au vote sur son ressenti de la journée passée.</p>	<p>Observation des comportements de chaque enfant par rapport au groupe.</p> <p>Chaque enfant prend-il des décisions pour lui et/ou dans l'intérêt de tous ?</p> <p>indicateur interne:feed back des enfants sur la question en fin de journée</p> <p>« Aujourd'hui, j'ai vraiment participé »</p>

Prise en compte du ressenti collectif et individuel des enfants

Concernant l'évaluation des objectifs, il est important que l'équipe puisse analyser le ressenti des enfants collectivement et individuellement.

Tout d'abord, à la fin de chaque demie-journée, les animateurs veilleront à interroger collectivement les groupes sur leurs impressions et suggestions.

Concernant les ressentis de chacun des enfants individuellement, et afin d'avoir des indicateurs internes permettant de situer l'efficacité des actions, et moments de la journée aux regards des objectifs pédagogiques, les enfants procèdent chacun à un vote.

Afin de ne pas être influencé par les autres, le vote sera secret et anonyme.

5 questions simples seront posées, elles feront chacune écho aux 5 objectifs de manière très globale et seront sans équivoque.

Elles n'ont pas vocation à donner une analyse exhaustive mais constitue un indicateur interne à prendre en considération de manière évidente

L'échelle sera 3 smiley ou trois pouces différents : couleur rouge :plutôt non- couleur jaune : mitigé- couleur verte plutôt oui

1- «J'ai communiqué avec mes camarades et je pense en connaître certains 1 peu mieux »

2-« Je connais les règles et je les ai respectées»

3-« Au cours de la journée on m'a rappelé des choses qui servent à me protéger »

4-«Aujourd'hui, j'ai découvert au moins une nouvelle chose »
(jeux/activité/culture/connaissances générales)

5-« Aujourd'hui, j'ai vraiment participé »

6-« Je me suis dépensé au moins une fois dans la journée »

Un bilan journalier permettra de prendre en compte les ajustements à réaliser pour la programmation et le fonctionnement du centre

Chaque semaine fera l'objet d'un bilan reprenant notamment l'évolution du ressenti des enfants au cours de la semaine (prise en compte de tous les votes) et l'efficacité des activités mises en place pour concourir à l'atteinte des objectifs fixés.